

MONDIALISATION DES INDUSTRIES DU SEXE, CRIME ORGANISÉ ET PROSTITUTION : ÉLÉMENTS D'UNE SOCIOLOGIE DE LA PRODUCTION « PROSTITUTIONNELLE »

Richard Poulin¹

Les violences exercées à l'endroit des personnes prostituées sont multiples. La première violence est intrinsèque à la prostitution : la chosification et la marchandisation ont pour fonction la soumission des sexes à la satisfaction des plaisirs sexuels d'autrui. La deuxième lui est également inhérente : on devient une personne prostituée à la suite de violences sexuelles – selon différentes études, entre 80 et 90% des personnes prostituées ont été agressées sexuellement dans leur jeunesse –, physiques, psychiques, sociales et économiques. La troisième est liée à l'expansion de la prostitution et de la traite à des fins de prostitution.

Cet article fait état du lien entre les violences subies par les personnes prostituées tant dans le quotidien prostitutionnel que dans l'enfance, et tente d'en expliquer certains des ressorts, notamment en ce qui a trait à la marchandisation prostitutionnelle.

Mondialisation et marchandisation

La mondialisation capitaliste implique aujourd'hui une « marchandisation », inégalée dans l'histoire, des êtres humains. Depuis 40 ans, le changement le plus important du commerce sexuel a été son industrialisation, sa banalisation et sa diffusion massive à l'échelle mondiale (Poulin, 2004, 2005). Cette industrialisation, qui est à la fois légale et illégale et qui rapporte des milliards de dollars, a créé un marché d'échanges où des millions de femmes et d'enfants sont transformés en marchandises à caractère sexuel. Cette industrie est désormais une puissance économique incontournable, considérée comme vitale par de nombreux pays.

L'explosion des marchés sexuels est largement contrôlée par le crime organisé². S'il en est ainsi, ce n'est pas, contrairement à certaines prénotions, parce que la prostitution est prohibée ou soumise à un régime juridique dit abolitionniste. Dans les pays où la prostitution est légale (Allemagne, Pays-Bas, Grèce, Suisse, Hongrie, Australie, Nouvelle-Zélande), comme dans ceux où des bordels sont propriété d'État (Turquie, Indonésie) ou dans ceux qui la reconnaissent comme une industrie vitale à l'économie nationale (Thaïlande, Philippines), le rôle du crime organisé reste fondamental dans l'organisation des marchés. C'est que la violence est décisive dans la production des « marchandises sexuelles » que sont les personnes prostituées.

La marchandisation et sa violence

Dans la mondialisation néolibérale actuelle, rien ne semble pouvoir échapper au processus de marchandisation et à la « monétarisation des rapports sociaux » (Perret, 1999, p. 35). L'extension du champ monétaire entraîne « la transformation en marchandise de ce qui n'est pas produit pour être marchandise » (Gauron, 2002, p. 34). Ce processus de marchandisation s'effectue au prix d'une tension et d'une violence considérables. Cela s'avère encore plus vrai dans la métamorphose de l'humain en marchandise. L'appropriation privée des corps, leur transmutation en marchandises et leur « consommation » par les prostitueurs³ nécessitent l'emploi de la force. La violence est constitutive de la marchandisation des êtres humains, de leur corps et de leur sexe. Ce n'est donc pas sans raison que « la marchandisation du vivant est exploitée par les mafias » (Passet & Liberman, 2002, p. 38). Les méthodes de recrutement des proxénètes ne sont pas la simple addition de conduites privées et « abusives », mais s'insèrent dans un système structuré qui nécessite la violence. La mondialisation de la prostitution et la traite des femmes et des enfants qui lui est liée n'a pu être opérée que par une mondialisation du proxénétisme (Geadah, 2003; Coquart & Huet, 2000).

Les organisations criminelles profitent des dislocations sociales induites par les politiques néolibérales, les crises économiques ou les conflits armés pour établir des itinéraires et recruter ou enlever des personnes au profit de l'industrie transnationale de la prostitution.

Pour Kate Millet (1972), « les macs ne font vraiment rien. Ils ne vous trouvent pas de clients. Ils ne fournissent aucun service [...]. Ils ne foutent strictement rien pour les putains. Ils dépensent leur argent. Voilà tout ce qu'ils font pour elles ». Sans conteste, le proxénète est un parasite qui vit du fruit de la prostitution d'autrui. Il n'en reste pas moins que ce dernier a un rôle capital dans le système prostitutionnel : la mise en condition des femmes et des enfants afin de les rendre disponibles à la prostitution. Cette fonction ne doit pas être sous-estimée.

Le proxénétisme constitue un élément nourricier du crime organisé : « La carrière d'un truand débute presque toujours par l'exploitation d'une ou de plusieurs femmes » (Sazzarin, 1977). Il est non seulement un moyen de vie lui permettant d'échapper à l'obligation de s'échiner pour gagner de l'argent, mais il lui permet également l'obtention des revenus qui serviront à financer ses autres activités interlopes. En fait, le proxénétisme n'apparaît que comme l'un des volets du crime organisé. Le crime organisé est un monde de gars particulièrement machiste. Pour Maria Mourani (2006, p. 123 & 133), « dans le milieu criminel, les femmes restent essentiellement des marchandises [...], des femmes-objets qui peuvent être offertes en cadeaux lors de réunions d'affaires ». Le mépris à leur endroit est une règle universelle. En effet, les milieux criminels ont une piètre estime des femmes, qui sont à la fois des trophées prouvant leur virilité ultra machiste et des corps à utiliser et à exploiter, sauf bien évidemment dans le cas des femmes qui leur sont apparentées – mère, sœur, fiancée et épouse –, où la relation est privatisée et n'est pas l'objet d'une socialisation masculine, contrairement aux autres jeunes femmes.

Dans les gangs de jeunes criminels, comme chez les motards ou d'autres groupes criminels, le partage des filles est la norme. Le gang bang ou viol collectif scelle la complicité masculine des membres du groupe. « C'est un rituel typique des gangs qui encouragent le proxénétisme et la prostitution juvénile » (Dorais, 2006, p. 24). Cela a notamment pour effet, comme dans tout viol perpétré par les proxénètes, de conditionner les jeunes filles à leur prostitution future. Il est, entre autres, destiné à « initier » les jeunes filles à une sexualité non désirée, sans relation affective, et à leur « enseigner la soumission au désir de tous les hommes » (Dorais, 2006, p. 33). Ainsi, pour les jeunes filles, le fait d'avoir des relations sexuelles qu'elles ne désirent pas avec des hommes qu'elles ne désirent pas finir par leur paraître normal. Elles sont alors préparées à la prostitution.

Le viol collectif a également pour fonction de marquer l'appropriation du corps et du sexe des jeunes filles par le groupe, tout en révélant la hiérarchie sociale des sexes au sein du groupe et en renforçant les connivences masculines. La participation des jeunes hommes de la bande au gang bang « fait partie de la désensibilisation affective qui rendra possible l'apprentissage [...] du métier de proxénète » (Dorais, 2006, p. 25).

Marchandisation et consommation effrénée

La marchandise n'est pas qu'une « chose », même si elle en prend l'apparence; elle est plutôt fondamentalement un rapport social. La transformation d'un être humain en marchandise prostitutionnelle signifie non seulement son objectivation ou sa chosification, mais également son inscription dans des rapports de soumission ou de subordination. Cet assujettissement a toujours lieu, en aval comme en amont, dans la sphère de production comme dans celle de la circulation, avec violence.

La marchandise est dans la prostitution, comme dans les autres domaines de la vie sociale, la matérialisation de la connexion sociale, c'est-à-dire des liens sociaux entre les êtres humains. Du point de vue de leurs possesseurs, les femmes

et les enfants ne sont, en tant que marchandises, que des « produits » qui rapportent de l'argent. Mais ces produits ont la particularité de disposer d'un double avantage – ils sont à la fois un bien et un service – et donc de pouvoir rapporter de deux façons. Plus précisément, l'un des traits de l'actuelle mondialisation capitaliste est non seulement la marchandisation des corps en tant que sexes, loués aux clients proxétueurs nationaux et internationaux (touristes sexuels), mais également la marchandisation des femmes et des enfants eux-mêmes, vendus et revendus à des réseaux successifs de proxénètes. On assiste en quelque sorte à une double marchandisation : il y a la vente et la revente aux proxénètes, puis il y a l'aliénation des personnes qui sont louées aux proxétueurs. Le coût de toutes ces transactions dépend de l'âge, de l'usage préalable (virginité ou non), de la beauté et de l'origine. Au début de la chaîne des transactions, des femmes et enfants de l'Europe de l'Est, victimes de la traite à des fins de prostitution, sont souvent vendus sur les marchés proxénètes à 500 euros et, pour les vierges, à 2000 euros (Bjelica, 2005).

La forme la plus élémentaire, immédiate et universelle de la richesse dans la société capitaliste est la marchandise. Acquérir des marchandises et les consommer apparaissent comme les buts essentiels des activités sociales – l'argent n'étant qu'une « simple figure métamorphosée de la marchandise » (Marx, 1970, p. 75). La marchandise est, dans nos sociétés, un symbole du statut social et de la réussite. L'accumulation des marchandises nécessite une poursuite sans fin, sans cesse renouvelée. La marchandise est à la fois matérielle et spirituelle. La sensation de bien-être est très souvent liée à l'accaparement. Notre « moi » se forge et prend sens, en partie, à travers ce processus (Verdu, 2005, p. 204). Ce qui est vendu n'est pas seulement un produit, c'est également un mode de vie, un imaginaire (Lipovetsky, 2006, p. 87).

Paradoxalement, l'accès aux marchandises ne donne qu'une satisfaction temporaire, tout en créant une insatisfaction permanente. Ce facteur fait prospérer les industries du sexe.

Depuis 40 ans, les sociétés ont été marquées par un essor vertigineux des industries du sexe : la prostitution s'est industrialisée et a colonisé tous les recoins de monde. La traite à des fins de prostitution affecte des millions de personnes, surtout des jeunes femmes et des enfants, la pornographie est tentaculaire, hypertrophique et omniprésente; la culture est imprégnée par le sexe-marchandise. Le désir de jouissance s'articule de plus en plus à celui de posséder et de jouir du sexe commercialisé d'autrui, sous sa forme virtuelle ou réelle.

Au fur et à mesure que la consommation étend son emprise, on assiste à une « organisation systématique de la défaillance de la faculté de rencontre », à une « communication sans réponse » engendrant un « autisme généralisé » (Debord, 1967). En ce sens, la prostitution est paradigmatique d'une époque où triomphe la communication unilatérale, qui proscriit la réciprocité entre les êtres.

L'actuel libéralisme sexuel, étroitement lié à la société de consommation de masse, a accouché d'une vaste industrie déshumanisante qui connaît une escalade dans ses formes et ses contenus, de plus en plus extrêmes. Comme dans toute dynamique capitaliste, les industries du sexe doivent conquérir continuellement de nouveaux champs et s'attaquer à de nouveaux marchés – c'est le cas notamment du marché féminin⁴. Elles s'adaptent très rapidement aux nouvelles technologies et s'immiscent dans les industries traditionnelles, tout comme les industries traditionnelles se lancent dans les industries du sexe en raison de leur taux de profits élevé. Le tourisme de masse et les industries du divertissement pour hommes sont, entre autres, des éléments de la mondialisation capitaliste qui, depuis 40 ans, ont participé à l'essor des marchés du sexe qui ont envahi la vie sociale. Ils façonnent les mentalités ainsi que les habitudes de « consommation ».

La prolifération mondiale de la prostitution a eu un impact majeur sur la « consommation », qui a pris un caractère de masse. En Thaïlande, 75% des hommes sont désormais des prostitueurs occasionnels ou réguliers. À la fin des années 1950,

avant la guerre du Vietnam, il y avait 20 000 personnes prostituées dans ce pays; aujourd'hui, la prostitution est une industrie de masse : le nombre de personnes prostituées est estimé à plus de deux millions, le tiers étant constitué d'enfants. Au cours des 40 dernières années, on a donc assisté à une prostitutionnalisation du tissu social de ce pays, non seulement au niveau de l'accroissement du nombre de proxstituteurs et de personnes prostituées, qui a connu un développement sans précédent, mais également pour les membres de familles du nord du pays, grandes pourvoyeuses des industries du sexe, qui fêtent la naissance d'une fille, promesse de revenus potentiels par sa future prostitution. Ce phénomène est également observé en Inde, au Népal et ailleurs.

Les marchés sexuels, à la fois légaux et illégaux – ces deux aspects étant étroitement liés et se nourrissant mutuellement –, procèdent d'une logique industrielle, d'une logique de production de masse. Plus précisément, cette industrie du sexe ne met pas seulement sur le marché de la prostitution des femmes et des enfants, mais fabrique également des « marchandises » sexuelles. Les différents types de violence, le viol, la terreur, l'abattage et le meurtre ne cessent d'être des accoucheurs et des prolongateurs de cette industrie; ils sont fondamentaux non seulement pour le développement des marchés, mais également pour la « fabrication » même des marchandises, car ils contribuent à rendre les personnes prostituées « fonctionnelles » – cette industrie exigeant une disponibilité totale des corps.

La traite et la prostitution des femmes et des enfants

En 2001, le Fonds des Nations unies pour la population (FUNAP) estimait à quatre millions le nombre de femmes et d'enfants victimes de la traite, dont la très grande majorité, soit 90%, au profit de l'industrie de la prostitution⁵. En 2004, l'UNICEF évaluait que, chaque année, 1,2 million d'enfants sont victimes des trafiquants d'êtres humains. Lors du troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants, qui a eu lieu en juillet 2005 à Ljubljana, en Slovénie, on a évalué à plus

d'un million le nombre de mineurs ou de mineures qui entrent chaque année dans la prostitution.

Les personnes prostituées étrangères se situent évidemment dans le bas de la hiérarchie prostitutionnelle du pays de destination, sont isolées socialement et culturellement, et exercent la prostitution dans les pires conditions possible, tout en étant sujettes à différentes formes de violence, tant dans le quotidien prostitutionnel que dans leur transport d'un pays à l'autre⁶.

Les victimes de la traite des femmes et des enfants à des fins de prostitution sont la plupart du temps violentées lorsqu'elles parviennent dans le pays de destination, même lorsqu'elles savent qu'elles seront prostituées. « Une fois instauré, le pouvoir du proxénète s'appuie sur la violence, parfois sur la terreur » (Chaleil, 2002, p. 113). Il y a dans les Balkans de véritables « camps de soumission » où les jeunes femmes, après avoir été achetées, sont violées collectivement pour être « dressées », puis envoyées dans les grandes villes européennes (Bjelica, 2005). Au Cambodge, où 35% des personnes prostituées sont mineures, le « dressage » est une pratique courante des tenanciers des bordels (Mam, 2005).

Il existe des lieux d'emprisonnement des filles et des femmes prostituées. La traite interne en Thaïlande de jeunes filles, majoritairement âgées de 12 à 16 ans, qui sont en provenance du nord du pays, implique un enfermement dans des maisons closes dont les conditions ressemblent à celles d'un bagnon. Au Brésil, les fillettes sont « retenues captives comme dans une prison » dans « les boîtes de nuit situées en des lieux éloignés et difficiles d'accès » (Dimenstein, 1992, p. 33). Il existe également des lieux d'abattage où la prostituée est vendue quotidiennement à vil prix à une quantité inouïe d'hommes, afin justement de l'abattre, de la briser, de l'anéantir psychologiquement : « Parquées dans des bouges abjects, traitées comme du bétail, abruties par les drogues et l'alcool, les filles de joie y travaillent à la chaîne, alignent parfois jusqu'à 80 passes par jour » (Coquart & Huet, 2000, p. 201).

Les Polonaises, qui quittent leur pays pour l'Eldorado occidental en sachant qu'elles auront à se prostituer, croient pouvoir gagner le maximum d'argent en quelques mois, puis rentrer à la maison. Mais c'est un autre scénario qui les attend : « Travail d'abattage 12 heures par jour, et 70% des gains prélevés par le patron du bordel auquel elles ont été vendues entre 1500 et 5000 deutschemarks⁷ », explique Isabella Styczynska, de l'association polonaise La Strada (Géry, 1999, p. 10). Victimes de violences, elles se retrouvent dans une vitrine, un bordel ou sur le pavé d'une rue, pour rembourser au trafiquant leur prétendue dette : frais de transport, de passeport, d'hébergement. Elles doivent ensuite rembourser le prix payé par le nouveau proxénète qui les a achetées à l'ancien proxénète.

En Italie, on appelle « écolage » le système où les jeunes personnes prostituées, achetées et revendues par différents réseaux, sont violées chaque fois à plusieurs reprises. À la Conférence Sexwork, Sextourism and Trafficking in Women, qui a eu lieu à Prague, en 1996, Violeta Krasnic et Zorica Mrsevic, du Centre autonome des femmes contre la violence de Belgrade, témoignaient : « Une femme de l'Est se vend en moyenne pour 500 DM [277 dollars américains] à Berlin et est violée par 10 proxénètes avant de pouvoir commencer à travailler avec les clients. De nombreuses femmes sont attachées à des cages pour des mois, et de nombreuses se blessent pour être amenées chez un docteur dans le but d'échapper à leur propriétaire » (Detroy, 2000).

Les eros centers d'Allemagne sont de véritables hypermarchés du sexe. La personne prostituée y loue à prix fort une chambre – taxes comprises – tout en appartenant au cheptel d'un proxénète : « Sans lui, l'inscription est impossible » (Coquart & Huet, 2000, p. 201). Une ancienne prostituée dans une des maisons closes légales du Nevada, aux États-Unis, raconte : « Vous ne pouvez pas “travailler” dans un bordel légal sans maquereau » (Ryan, 2002).

Certains des bordels légaux du Nevada et du Nouveau-Mexique ont des enceintes grillagées, des chiens, des surveillants, comme s'ils n'étaient qu'un univers carcéral où les personnes prostituées sont en situation de détention ou d'esclavage. À Hambourg, les accès de certains quartiers réservés à la prostitution sont fermés par des chicanes. À Istanbul, l'entrée des complexes « bordeliers » que sont les « genelevs » est sous surveillance. À Calcutta, des personnes prostituées s'offrent derrière les barreaux. En Thaïlande, des enfants sont sortis d'une cage pour le bénéfice des touristes sexuels. Le propriétaire d'une boîte de nuit du nord-est de la Bosnie s'est même installé au milieu des champs de mines, avec une seule voie d'accès. Les personnes prostituées ne peuvent s'évader. Des guetteurs surveillent l'issue.

Pour les trafiquants proxénètes, la valeur de la personne prostituée comme être humain est nulle; ce qui compte, c'est ce que rapportent son corps et son sexe.

La violence, notamment la violence sexuelle, est donc au cœur du processus prostitutionnel. Si le « dressage » en est une forme – le but étant de casser psychologiquement les personnes afin de les prostituer sans résistances de leur part –, la violence quotidienne engendrée par les rapports de pouvoir intrinsèques à la prostitution ainsi que la violence sexuelle dans l'enfance en sont d'autres.

Subir quotidiennement la violence

La prostitution est une activité à haut risque : la violence quotidienne la marque de façon structurelle. Une étude sur les personnes prostituées de rue en Angleterre établit que 87% d'entre elles ont été victimes de violence au cours des 12 mois précédents (Miller, 1995). Une recherche menée à Chicago, aux États-Unis, a montré que 21,4% des femmes exerçant des activités d'escortes ont été violées plus de 10 fois (Raphael & Schapiro, 2002, p. 5). Une étude réalisée à Minneapolis montre que 78% des personnes prostituées ont été victimes de viol par des proxénètes et des clients, en moyenne 49 fois par année; 49% ont été victimes d'enlèvement et transportées d'un État à un autre et 27% ont été mutilées (Raymond, 1999). Hunter (1994) évalue

que les personnes prostituées de Portland, en Oregon, ont été violées en moyenne une fois par semaine. Weisberg (1985) soutient que la plupart des prostituées juvéniles américaines ont été abusées ou battues par leurs proxénètes et les proxénètes. Quelque 85% des femmes interviewées par Parriott, en 1994, à Minneapolis, aux États-Unis, ont été violées pendant qu'elles étaient prostituées. Le premier souci des personnes prostituées de rue de Glasgow, au Royaume-Uni, est la violence des proxénètes (Green et al., 1993). Selon une étude de Miller et Schwartz (1995), 94% des personnes prostituées de rue interrogées ont subi une forme ou une autre d'agression sexuelle, et 75% d'entre elles ont été violées par un ou plusieurs proxénètes. Selon la récente enquête de Farley et Lynne (2004), 90% des personnes prostituées de Vancouver, au Canada, ont été physiquement agressées, et 72% ont été violées par les proxénètes. Phillis Chester (1994) rapporte que 75% des escortes ont commis une tentative de suicide et rappelle que les femmes prostituées comptent pour 15% des suicides rapportés par les hôpitaux américains. Une recherche réalisée à Calgary, au Canada, a montré que les trois quarts des femmes prostituées avaient été victimes de violence physique (McIntyre, 1999). Quelque 97% des femmes prostituées des Prairies ont fait état de la violence des proxénètes. Ces violences ont souvent nécessité l'hospitalisation (Busby et al., 2002). À Calgary, 82% des jeunes personnes prostituées ont signalé avoir subi des actes de violence de la part des clients proxénètes. Nombre de ces jeunes ont craint l'assassinat (McIntyre, 2002). Cette crainte était fondée. Les femmes et les filles embrigadées dans la prostitution au Canada connaissent en effet un taux de mortalité 40 fois supérieur à la moyenne nationale et risquent 20 fois plus l'assassinat (Baldwin, 1992). Depuis 1992, il y a eu officiellement plus de 100 meurtres de personnes prostituées au Canada.

En Zambie, en Thaïlande, en Turquie et en Afrique du Sud, respectivement 82, 55, 80 et 66% des personnes prostituées ont déclaré avoir subi des agressions physiques, alors que 78, 57, 50 et 57% ont été violées par un proxénète (Farley, Baral, Kiremire, & Sezgin, 1998, pp. 405-426). En Allemagne, en Colombie et au Mexique,

respectivement 61, 70 et 59% des personnes prostituées ont été physiquement violentées, tandis que 63, 46 et 47% d'entre elles ont été violées (Farley et al., 2003, pp. 33-74). Au Vietnam, au moins 50% des enfants prostitués ont été agressés sexuellement (Hodan, 2005, p. 52). Environ 80% des enfants des rues victimes de la traite en Grèce ont subi des violences sexuelles ou ont été prostitués. Les enfants des rues de plus de huit ou neuf ans, particulièrement les fillettes, ont été « systématiquement victimes de viol » et agressés sexuellement (Markova, 2002).

Dans tous les cas, la violence physique et sexuelle est importante, quel que soit le régime juridique encadrant la prostitution, que les jeunes prostituées soient clandestines ou non, sur le trottoir ou non, en bordels agréés ou non. Il est donc faux de croire que la légalisation est un facteur de sécurisation des personnes prostituées. En effet, la réglementation de la prostitution (légalisation) ne remet pas en cause l'un des fondements de la violence dans la prostitution : le déséquilibre de pouvoir fondamental entre le prostitueur et la personne prostituée et entre le proxénète et sa « propriété ». Au contraire, en légalisant le proxénétisme et l'accès des prostitueurs aux personnes prostituées, le réglementarisme officialise la domination d'un sexe par un autre, ce qui confère aux hommes un pouvoir légitime. Puisque le contrôle proxénète s'en trouve renforcé et l'impunité des prostitueurs accrue – et cela dans le contexte d'une plus grande indifférence sociale –, la légalisation de la prostitution concourt à une détérioration de la sécurité des personnes prostituées. La croissance considérable de la prostitution et l'offre pléthorique de personnes prostituées, qui découlent de la légalisation, contribuent à dégrader les conditions d'exercice de la prostitution en induisant une « concurrence » exacerbée sur les marchés du sexe.

Si la brutalité d'un nombre important de prostitueurs dérive du fait que la transaction vénale leur confère une position de pouvoir⁸, pour les proxénètes, les personnes prostituées sont un bien, « leur bien ». Ils ont une attitude de propriétaire et ont recours à la violence physique et sexuelle afin de contrôler entièrement « leurs » femmes. Ils ont des comportements comparables à ceux des hommes qui battent leur

conjointe. Non seulement ils utilisent la violence physique, mais ils font tout pour isoler socialement leurs victimes. Ils les dénigrent, les menacent, les intimident, les terrorisent psychologiquement, en abusent émotionnellement et sexuellement (Giobbe, 1993). Les proxénètes déplacent très souvent les personnes prostituées dans différents secteurs de l'industrie sexuelle : des bars de danse nue aux agences d'escortes, en passant par les salons de massage, les bordels et le trottoir. Ils les forcent à changer régulièrement de ville, sinon de pays. Cette rotation a notamment pour fonction d'isoler, d'éliminer les repères, de rendre docile et dépendant.

Une histoire d'agressions sexuelles

Les personnes prostituées ont un lourd passé traumatique et une histoire d'agressions sexuelles chroniques. Les taux d'agression sexuelle dans l'enfance sont très importants. Judith Trinquart (2002) précise qu'en France on recense « entre 80 et 95% d'antécédents de violences sexuelles chez les personnes prostituées originaires du pays ». Une autre étude révèle que 90% des personnes prostituées ont été physiquement agressées dans leur enfance (Giobbe, Harrigan, Ryan, & Gamache, 1990). Selon le Council for Prostitution Alternatives de Portland, en Oregon, 85% des 123 survivantes de la prostitution interviewées ont souffert d'inceste, 90% d'abus physiques et 98% d'abus émotionnels (Hunter, 1994). Selon Widom et Ames (1994), l'enfant victime d'abus sexuels risque beaucoup plus d'être arrêté pour prostitution à l'âge adulte que celui victime d'abus physiques. Selon la plus récente enquête menée dans la ville de Québec par l'anthropologue Rose Dufour (2005), 85% des prostituées ont subi des agressions sexuelles dans leur jeunesse. Selon une autre enquête menée à Vancouver, 82% des prostituées ont été victimes d'agressions sexuelles dans leur enfance (Farley & Lynne, 2004).

Nombreux sont les jeunes qui fuient le foyer parental pour échapper aux agressions sexuelles et aux violences physiques et psychologiques. Ces jeunes sont facilement repérés et recrutés par les proxénètes et les prostitueurs. Ce n'est donc pas

surprenant que l'âge moyen de l'entrée dans la prostitution, pour des pays capitalistes développés comme le Canada, se situe autour de 14 ans⁹.

Les victimes de traumatismes sexuels vécus dans l'enfance risquent de vivre des dysfonctionnements importants : ils développent souvent des idées et des comportements autodestructeurs, un mépris de soi, un sentiment de honte, des désordres alimentaires, une dépendance aux drogues (Herman, 1992) et un état de dissociation émotionnelle. Cet état de dissociation émotionnelle est souvent une condition à l'activité prostitutionnelle. Les proxénètes utilisent la violence sexuelle, notamment les viols à répétition, et même l'abattage, pour casser psychologiquement les femmes et les fillettes qu'ils entendent prostituer. Pour survivre psychologiquement, les personnes victimes de ces violences sexuelles à répétition finissent par dissocier leur moi de leur corps, arrivent à faire de leur corps un objet extérieur à elles-mêmes. Une fois ce processus achevé, ce corps peut être mis sur le marché de la prostitution.

Conclusion

Les femmes et les enfants victimes de la traite à des fins de prostitution sont généralement fournis « clés en main » au marché. Dans ce processus, la violence, notamment la violence sexuelle, est cruciale. « En 20 jours, on peut briser n'importe quelle femme et la transformer en prostituée », raconte une responsable bulgare d'un foyer de réinsertion (Chaleil, 2002, p. 498). Leur appropriation par les proxénètes et les trafiquants, devenus leurs possesseurs, leur métamorphose en marchandises – des humains transmutés en choses vénales –, leur objectivation, puis leur « consommation » exigent le viol de leur humanité. Pour que l'échange soit réalisé, pour que la marchandise soit vendue et achetée pour de l'argent – ce qui est le but de toutes les opérations –, il faut la soumission des humains, devenus marchandises, aux « règles du marché ». Cette soumission se construit à travers un ensemble d'organisations qui aménagent la chaîne des transactions et assurent leur bon déroulement. La violence est décisive dans ce processus.

La plupart des femmes qui sont prostituées ont été des fillettes sexuellement violentées. La plupart des victimes de la traite à des fins de prostitution subissent des viols à répétition et d'autres formes de violence avant d'être livrées aux proxénètes. Une fois dans la prostitution, les femmes et les fillettes sont fréquemment violées, agressées physiquement et dénigrées, tant par les proxénètes que par les proxénètes.

Un constat s'impose donc : le phénomène de la violence dans la prostitution est structurel. On devient une personne prostituée à la suite de violences sexuelles, physiques, psychiques, sociales et économiques. De plus, la chosification et la marchandisation ont pour fonction la soumission des sexes à la satisfaction des plaisirs sexuels d'autrui et confèrent à ceux qui payent un pouvoir déshumanisant dont ils peuvent abuser, le plus souvent en toute impunité.

Que la personne prostituée soit « consentante » ou non, les violences qu'elle subit sont inscrites au cœur même de la dynamique prostitutionnelle, indépendamment des modalités de son exercice. Si certaines conditions de l'exercice de la prostitution peuvent accroître les risques de violence, il n'en reste pas moins que la prostitution elle-même est une violence à l'égard des êtres humains qui y sont aliénés.

Pour les personnes prostituées, la violence sexuelle, physique et psychologique est la norme, tout simplement parce que la prostitution est fondée sur la violence, qu'elle se nourrit d'elle, qu'elle la pérennise tout en l'amplifiant.

- 1 *Richard Poulin*
 Professeur titulaire de sociologie à l'Université d'Ottawa.
poulin@uottawa.ca
- 2 Actuellement, on assiste à une forte expansion des organisations criminelles se lançant dans la traite des êtres humains à des fins de prostitution et de pornographie. En fait, au sein des secteurs d'activité de la criminalité organisée, la traite à des fins de prostitution des femmes et des enfants est le segment qui croît le plus rapidement. Voir à ce propos, entre autres, Ngalikpima (2005), Farr (2005) et Dusch (2002).
- 3 J'emploie le terme « prostituteur » (le terme « prostitué » pouvant y être substitué) pour désigner le « client » de la prostitution, refusant de considérer la prostitution sous le seul angle d'une « opération commerciale » entre un « acheteur » et une « vendeuse », ce qui m'apparaît être une réduction libérale négationniste d'un système d'assujettissement sexuel où est singulièrement oublié le proxénète.
- 4 Bien qu'elle soit encore marginale, elle existe dans le tourisme sexuel. Elle concernerait 5% du tourisme de prostitution.
- 5 Le Département d'État états-unien estimait en 2004 à 800 000 le nombre de personnes victimes de la traite internationale à des fins d'« exploitation sexuelle ». Le même rapport ajoute dans une note qu'il ne tient pas compte de la traite interne dans les pays, laquelle est estimée à « des millions de personnes » chaque année. Néanmoins, malgré cette précision, ces données minimisent la réalité de la traite transfrontalière, puisque dans les seuls pays de l'ancienne Union soviétique, quelque 500 000 femmes et enfants, selon les différentes sources, dont Europol, sont victimes chaque année de cette traite. Sans compter l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, les Balkans, l'Afrique, etc., où l'industrie de la prostitution et la traite à des fins de prostitution, qui lui est associée, sont des phénomènes très importants, massifs même, souvent en forte croissance.
- 6 Parallèlement, nous assistons à une criminalisation des migrations, ce qui affecte particulièrement les femmes et les enfants victimes de la traite à des fins de prostitution. Voir à ce sujet Poulin (2004, chapitre II).
- 7 Soit, à l'époque, 831 et 2769 dollars américains.
- 8 Pour Georg Simmel (1988, p. 77), celui qui donne l'argent a un avantage constant sur celui qui donne la marchandise, « ce qui accorde à l'homme une formidable prépondérance » dans la prostitution. Le paiement de l'acte sexuel dédouane le prostituteur : la rétribution implique la fin de la responsabilité du payeur et son transfert sur la personne qui perçoit la somme d'argent. « Ce paiement-là n'est pas acte de liberté : il signifie affranchissement de l'homme et asservissement de la femme » (Héritier, 2002, p. 131). Dans *Putain*, Nelly Arcand (2001, p. 63-64) formule ainsi ce rapport : « Ceux qui payent seront toujours plus grands que ceux qui sont payés en baissant la tête. »
- 9 Selon le Service canadien de renseignements criminels, l'âge moyen de l'entrée dans la prostitution au Canada est de 14 ans. L'enquête de Nadon, Kovala et Schludermann (1998) a révélé que 89% de leurs personnes interviewées ont commencé à être prostituées avant l'âge de 16 ans, et que l'âge moyen de l'entrée des filles dans la prostitution en Alberta est de 14,1 ans. Boyer, Chapman et Marshall (1993), qui ont interviewé 60 prostituées, ont souligné que toutes ces personnes avaient commencé à être prostituées entre l'âge de 12 et 14 ans. Selon Cunningham et Christensen (2001), 52% des 183 prostituées de Vancouver qu'ils ont interrogées ont commencé avant l'âge de 16 ans et 70% avant l'âge de 18 ans. Selon Busby et al. (2002), les trois quarts des personnes prostituées interviewées dans trois provinces de l'Ouest ont commencé à vivre des situations de prostitution lorsqu'elles avaient moins de 15 ans. Une autre recherche menée à Calgary indique que l'âge moyen des jeunes au moment où ils ont connu une première situation de prostitution est de 14 ans – 75% avaient moins de 16 ans et 86% moins de 18 ans (McIntyre, 1999).

Références

- Arcand, N. (2001). *Putain*. Paris: Seuil « Points ».
- Baldwin, M. A. (1992). Split at the root: Prostitution and feminist discourses of law reform. *Yale Journal of Law and Feminism*, 5(1), 47-120.
- Bjelica, J. (2005). *Prostitution: L'esclavage des filles de l'Est*. Arcueil/Paris, Paris-Méditerranée et Le Courier des Balkans.
- Boyer, D., Chapman, L., & Marshall, B. K. (1993). *Survival Sex in King Country: Helping Women Out*. Seattle: Northwest Resource Associates.
- Busby, K., Downe, P., Gorkoff, K., Nixon, K., Tutty, L., & Ursel, J. (2002). Examination of innovative programming for children and youth involved in prostitution. In H. Berman, & Y. Jiwani (Eds.), *In the best interests of the girl child* (pp. 89-113). London: Alliance of Five Research Centres on Violence.
- Chaleil, M. (2002). *Prostitution: Le désir mystifié*. Paris: Parangon.
- Chester, P. (1994). *Partiarchy: Notes of an expert witness*. Monroe, WA: Common Courage Press.
- Coquart, É., & Huet, P. (2000). *Le livre noir de la prostitution*. Paris : Albin Michel.
- Cunningham, L. C., & Christensen, C. (2001). *Violence against women in Vancouver's street level sex trade and the police respond*. Vancouver: Pace Society.
- Debord, G. (1967). *La société du spectacle* (en ligne). Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi. Site visité le 21 mai 2003 : http://www.uqac/quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/livres/debord_guy/société_du_spectacle/spectacle.html
- Detroy, C. (2000). *Le Lef et la prostitution: Le front du refus* (en ligne). Paris: Les Pénélopes. Site visité le 25 mars 2002 : http://www.penelopes.org/xarticle.php3?id_article=1590.
- Dimenstein, G. (1992). *Les petites filles de la nuit: Prostitution et esclavage au Brésil*. Paris : Fayard.
- Dorais, M. (avec la coll. de Corriveau, P.) (2006). *Jeunes filles sous influence: Prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal : VLB.

- Dufour, R. (2005). *Je vous salue... Le point zéro de la prostitution*. Sainte-Foy : Multimondes.
- Dusch, S. (2002). *Le trafic d'êtres humains*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Farley, M., Baral, I., Kiremire, M., & Sezgin, U. (1998). Prostitution in five Countries: Violence and post-traumatic stress disorder. *Feminism & Psychology*, 8(4), 405-426.
- Farley, M., Cotton, A., Lynne, J., Zumbek, S., Spiwack, F., Reyes, M. E., et al. Prostitution in nine Countries: An update on violence and post-traumatic stress disorder. In M. Farley (Ed.), *Prostitution, trafficking and traumatic stress* (pp. 33-74) Bringhampton: Haworth Press.
- Farley, M., & Lynne, J. (2004). Prostitution in Vancouver: Pimping women and the colonization of First Nations women. In C. Stark & R. Whisnant (Eds.), *Not for sale. Feminists resisting prostitution and pornography* (pp. 106-130). North Melbourne: Spinifex.
- Farr, K. (2005). *Sex trafficking The global market in women and children*. New York: Worth.
- Gauron, A. (2002). *L'empire de l'argent*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Geadah, Y. (2003). *La prostitution, un métier comme un autre ?* Montréal : VLB.
- Géry, Y. (1999, Février). L'Europe face à un nouveau fléau: Trafic de femmes en provenance de l'Est. *Le Monde diplomatique*. p. 10.
- Giobbe, E. (1993). An analysis of individual, institutional, and cultural pimping. *Michigan Journal of Gender & Law*, 1(1), 33-57.
- Giobbe, E., Harrigan, M., Ryan, J., & Gamache, D. (1990). *Prostitution: A matter of violence against women*. Minneapolis: Whisper.
- Green, S. T., Goldberg, D. J., Christie, P. R., Frischer, M., Thomson, A., Carr, S. V. et al. Female streetworkers-prostitutes in Glasgow: A descriptive study of their lifestyle. *AIDS Care*, 5(3), 321-335.
- Héritier, F. (2002). *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*. Paris: Odile Jacob.
- Herman, J. L. (1992). *Trauma and recovery*. New York : Basic Books.
- Hodan, F. (2005). *Enfants dans le commerce du sexe: États des lieux, état d'urgence*. Paris: L'Harmattan.

- Hunter, S. K. (1994). Prostitution is cruelty and abuse to women and children. *Michigan Journal of Gender and Law*, 1, 1-14.
- Lipovetsky, G. (2006). *Le bonheur paradoxal: Essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris : Gallimard.
- Mam, S. (2005). *Le chemin de l'innocence*. Paris: Anne Carrière.
- Markova, E. (2002). La traite de mineurs non accompagnés, Grèce, La traite des mineurs non accompagnés dans l'Union européenne, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas. Bruxelles et Paris: OIM.
- Marx, K. (1970). *Un chapitre inédit du Capital*. Paris: UGE, 10/18 (Œuvre originale publiée 1867).
- McIntyre, S. (1999). The youngest profession, the oldest oppression: A study of sex work. In C. Bagley, & K. Mallick (Eds.), *Child sexual abuse and adult offender. New theory and research* (p. 111-138). London: Ashgate.
- McIntyre, S. (2002). Le long parcours. Ottawa: Ministère de la Justice.
- Miller, J. (1995). Gender and power on the streets: Street prostitution in the era of crack cocaine. *Journal of Contemporary Ethnography*, 23(4), 427-452.
- Miller, J., & Schwartz, M. D. (1995). Rape myths against street prostitutes. *Deviant Behavior*, 16(1), 1-23.
- Millet, K. (1972). *Prostitution, quatuor pour voix féminines*. Paris: Denoël.
- Mourani, M. (2006). *La face cachée des gangs de rue*. Montréal: Éditions de l'Homme.
- Nadon, S. M., Kovala, C., & Schludermann, E. H. (1998). Antecedents to prostitution: Childhood victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 13, 206-221.
- Ngalikpima, M. (Ed.). (2005). *L'esclavage sexuel: un défi à l'Europe*. Paris: Éditions de Paris et Fondation Scelles.
- Parriott, R. (1994). *Health experiences of twin cities women used in prostitution*. Minneapolis: Whisper.
- Passet, R., & Liberman, J. (2002). *Mondialisation financière et terrorisme*. Montréal: Écosociété.
- Perret, B. (1999). *Les nouvelles frontières de l'argent*. Paris: Seuil.

- Poulin, R. (2004). *La mondialisation des industries du sexe: Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*. Ottawa: L'Interligne.
- Poulin, R. (Ed.) (2005). *Prostitution, la mondialisation incarnée. Alternatives Sud* (Vol. 12, no 3). Paris et Louvain-la-Neuve : Cetri et Syllepse.
- Raphael, J., & Shapiro, D. L. (2002). *Sisters speak out: The lives and needs of prostituted women in Chicago*. Chicago: Center for Impact Research.
- Raymond, J. (1999). *Health effects of prostitution* (en ligne). In The coalition against trafficking in women. Kingston: University of Rhode Island. Site visité le 1^{er} mars 2001 de <http://www.uri.edu/artsci/wms/Hugues/mhvhealth.htm>.
- Ryan, J. (2002). *Dans un bordel du Nevada* (en ligne). Paris : Les Pénélopes. Site visité le 27 février 2003 de http://www.penelopes.org/xarticle.php?id_article=2298.
- Sarrazin, J. (1977). *M comme milieu*. Paris : Alain Moreau.
- Simmel, G. (1988). *Philosophie de l'amour*. Paris : Rivages.
- Trinquart, J. (2002). La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins. Thèse de doctorat d'État de médecine générale. Paris, CHU de Bicêtre.
- Verdu, V. (2005). *Le style du monde*. Paris: Stock.
- Weisberg, K. (1985). *Children of the night a study of adolescent prostitution*. Lexington, MA: Lexington Books.
- Widom, C. S., & Ames, A. M. (1994). Criminal consequences of childhood sexual victimization. *Child Abuse and Neglect*, 18(4), 303-318.